Tutorat - Secteur HoReCa



Alimentation - HorecaLangues - Pédagogie | Tutorat

Durée	Tranche d'âge	Finalité	Pratique en entreprise / Alternance	Métier en pénurie / Fonction critique
1 jour	18 à 25 ans 25 ans et +	Attestation	Non	Non

Vous êtes identifié / identifiée comme personne de référence à chaque fois qu'un nouveau collaborateur rejoint votre entreprise ? Vous souhaitez apprendre à mieux encadrer les différents stagiaires et apprentis qui viennent se former à vos côtés ? Alors cette formation au **tutorat dédiée au secteur HoReCa** devrait vous apprendre à accompagner vos "nouveaux chefs" !

Les formations au tutorat permettent d'outiller les patrons, patronnes, collaborateurs ou collaboratrices d'entreprises afin **d'accueillir, d'intégrer et de transmettre leurs compétences** de la meilleure manière aux stagiaires, apprentis et apprenties et/ou nouveaux collègues.

Cette formation s'adresse spécifiquement aux chefs d'entreprises et collaborateurs du **secteur HoReCa**, grâce à une collaboration entre l'IFAPME et la Fédération HoReCa Wallonie *(https://www.horecawallonie.be/)* .

Afin de permettre des **échanges uniquement liés aux expériences rencontrées dans ces métiers**, cette formation s'adresse aux **membres de la CP 302.**

Au cours de cette courte formation, vous apprendrez les différentes techniques pour encadrer un collaborateur/apprenant ou une collaboratrice/apprenante dans les meilleurs conditions :

- **Accompagner :** vous apprenez à accueillir un nouvel apprenant, un nouveau collègue ou un nouveau stagiaire, à l'intégrer dans l'équipe et dans l'entreprise. Vous (re)découvrez les techniques nécessaires pour communiquer et collaborer efficacement avec le tutoré, pour le motiver dans son apprentissage professionnel.
- **Assurer la formation :** vous apprenez à préciser les objectifs du plan de formation et à l'opérationnaliser en fonction de votre contexte professionnel. Vous développerez les techniques nécessaires pour transmettre des consignes, pour faire exercer les tâches de plus en plus complexes en vue d'atteindre une plus grande autonomie.
- **Assurer l'évaluation et le suivi :** vous découvrez les différentes techniques pour donner régulièrement des feedbacks constructifs, pour mener des entretiens, pour ajuster les apprentissages, pour évoluer d'une transmission d'informations à un changement durable de comportement.

Alors si vous souhaitez former et encadrer vos futurs collaborateurs de la meilleure des manières, contactez l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

Point(s) fort(s)
Formation gratuite Spécialisation sectorielle Optimise votre accompagnement

Partenariat avec la Fédération Horeca Wallonie

Conditions d'accès

- Faire partie d'un des métiers repris dans la CP 302

Programme

- Identifier leurs propres motivations
- Transmettre des compétences
- Evaluer les apprenants
- Accompagner les apprenants
- Motiver les apprenants

Une prime pour les tuteurs

Un incitant financier

En suivant ce module de formation au tutorat, vous recevez une attestation de participation.

Cette attestation est reconnue **dans le cadre de l'incitant financier entreprise de la Wallonie** qui s'élève à 750€. Cette Prime P2 vous sera automatiquement octroyée, pour autant que vous remplissiez certaines conditions *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-entreprise)* **.**